



Mise en place d'un programme de gestion différenciée des espaces communaux – Objectifs Zéro Phyto

COPIL Final

23 juin 2016



Synopsis de la démarche proposée

30/06/2015

Réunion de
lancement

Phase 1 :
diagnostic/
perspectives

Phase 2 :
Définition des
objectifs

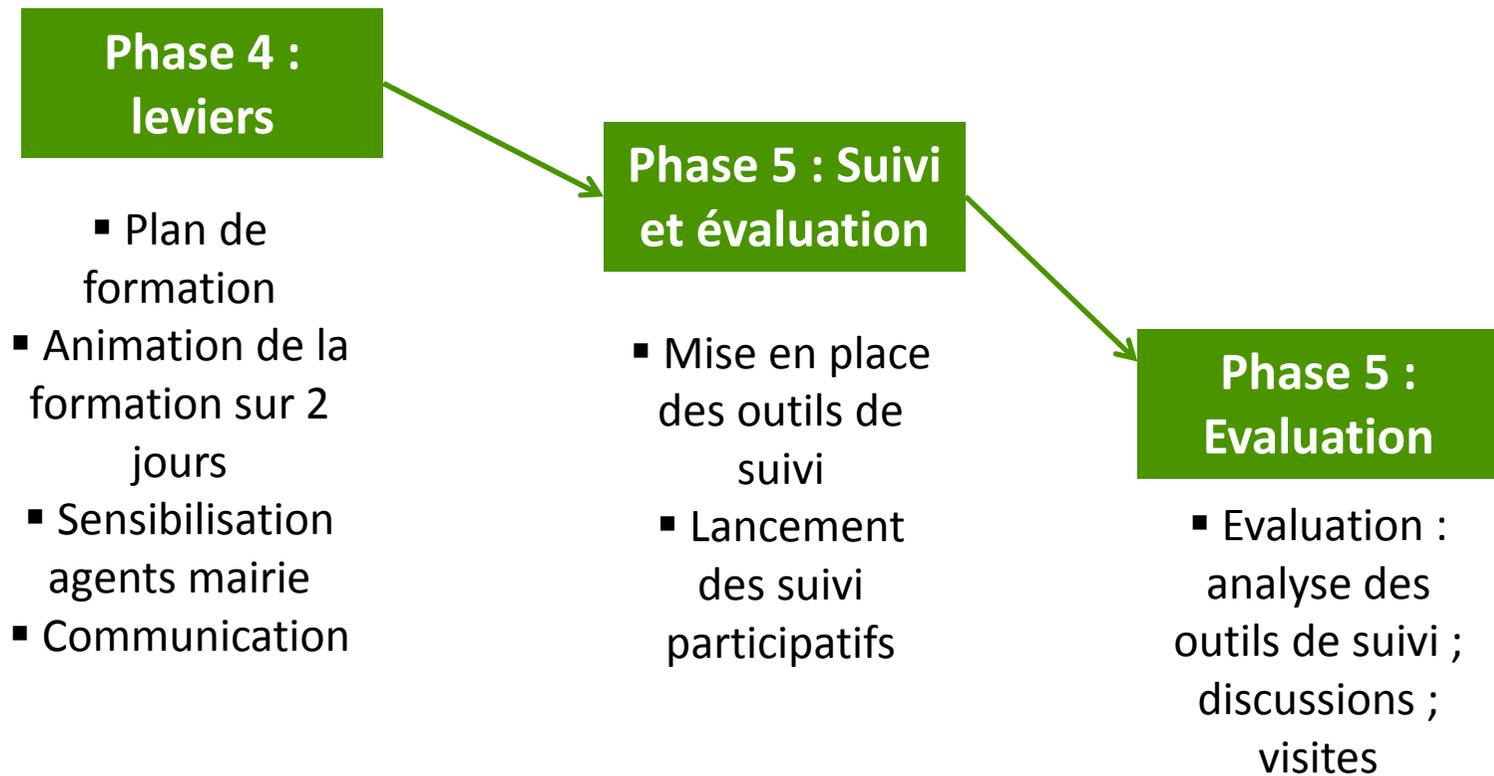
Mars/avril
2016

Phase 3 :
Programmes
d'actions

- Etat Zéro des pratiques par commune
 - Cartographie simplifiée
 - **Réunion technique n°2** de restitution et de définition des objectifs avant validation/commune

- Programme d'actions par commune
 - **Réunion technique n°3** : présentation du programme d'action à chaque commune

Synopsis de la démarche proposée





Le point sur la mise en place du 0-phyto

- Forte diminution des usages pour les communes qui en utilisent encore
- A priori 80% des communes en 0-phyto dès 2016...



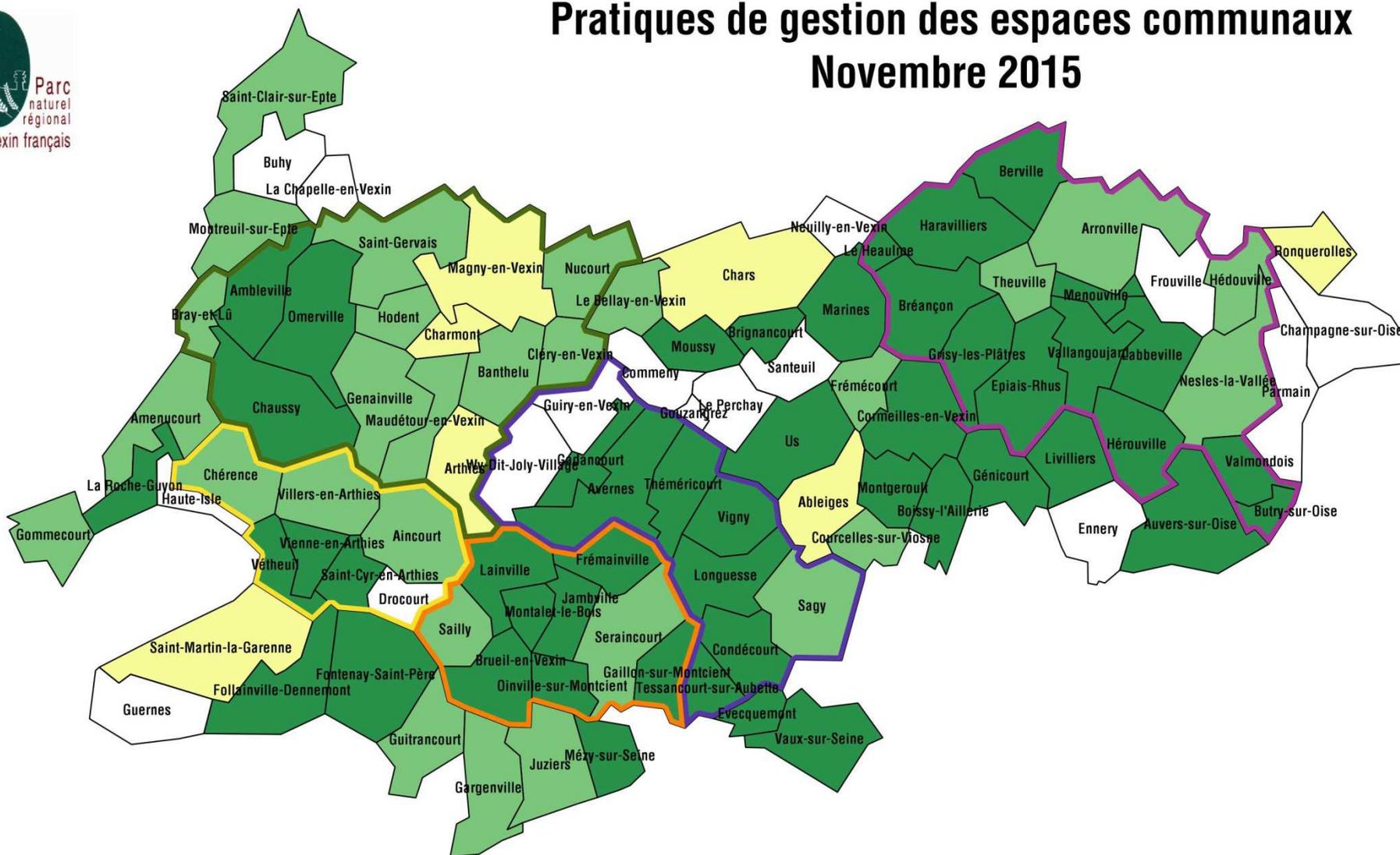
Dernières actus

- **1^{er} janvier 2017 : toutes les collectivités devront être passées au 0-phyto (loi de transition énergétique < Loi Labbé).**
- **Point sur l'utilisation de produits désherbants alternatifs :
c'est NON!**



Pratiques de gestion des espaces communaux

Novembre 2015



- Usage habituel
- Zéro pesticide
- Aubette de Magny
- Rus du Roy
- Sausseron
- Réduction engagée
- Non renseignée
- Aubette de Meulan
- TVB Montcient

Source PNRVF 2015. Carte réalisée par le PNRVF en novembre 2015.

Retour sur les formations....

- Approche nécessaire, penser à la maintenir.
- Prise en main des éléments transmis avec le plan d'actions



Sensibilisation des agents d'accueil....

- Structurer les informations.
- Communication
- Questions/réponses « type »



Outils de communication via le PNR....

→ Panneaux d'information.

→ Centralisation des informations sur EXTRANET Pnrvf

→ Questions/réponses « type »

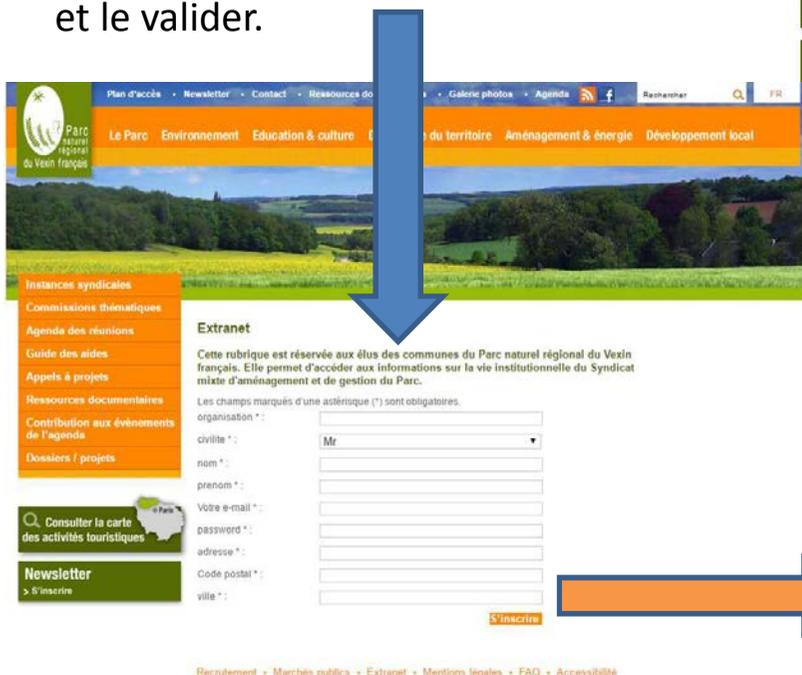
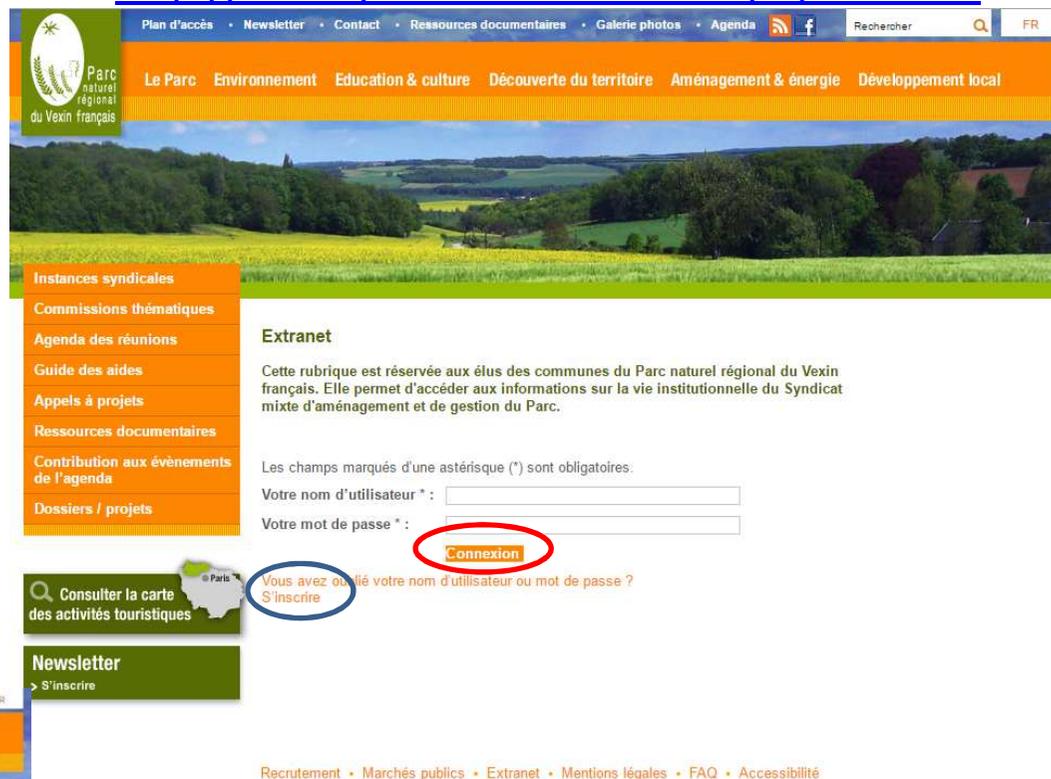


L'extranet est un espace dédié aux élus du Comité syndical et des communes du Parc, accessible par le biais d'un système sécurisé avec login (identifiant) et mot de passe.

Entrez vos identifiants si vous êtes déjà inscrit(e) et cliquez sur **Connexion**.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), cliquez sur **S'inscrire** pour accéder au formulaire d'inscription et le valider.

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/extranet>



Après validation du formulaire, un mail est automatiquement envoyé à l'administrateur du site. Lorsqu'il aura validé votre inscription, vous recevrez un mail rappelant vos codes d'accès à l'extranet.

Si vous rencontrez des problèmes à l'inscription, contactez **Pascal BARRIOT**, chargé de mission Internet / promotion touristique
 Tél. 01 34 48 66 33 – Mail : p.barriot@pnr-vexin-francais.fr

On peut accéder à l'extranet depuis toutes les pages du site internet. Le lien se trouve dans le menu de bas de page.

Dans le menu de l'extranet, la page Gestion différenciée se situe dans la rubrique **Dossiers / Projets** dans la colonne de gauche.

Lien direct :

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/extranet/dossiers-projets/gestion-differenciee>

The screenshot shows the website for the Parc naturel régional du Vexin français. The main navigation bar includes links for Plan d'accès, Newsletter, Contact, Ressources documentaires, Galerie photos, Agenda, and Recherche. The main menu lists: Le Parc, Environnement, Education & culture, Découverte du territoire, Aménagement & énergie, and Développement local. The left sidebar contains a vertical menu with the following items: Instances syndicales, Commissions thématiques, Agenda des réunions, Guide des aides, Appels à projets, Ressources documentaires, Contribution aux événements de l'agenda, and Dossiers / projets (with a sub-item for Gestion différenciée). Below this menu are buttons for 'Consulter la carte des activités touristiques', 'Newsletter' (with 'S'inscrire'), and 'Déconnexion'. The main content area is titled 'Gestion différenciée' and contains an introductory paragraph, a photo of a cemetery (Cimetière de Marines), and a list of documents with download links. The footer includes a navigation bar with links for Recrutement, Marchés publics, Extranet (circled), Mentions légales, FAQ, and Accessibilité.

Retour « tests Matériel »

- Qui a essayé des techniques alternatives (achats ou prêt)?
- Vos avis de terrain?
- Projets d'achats éventuels? Centralisation?



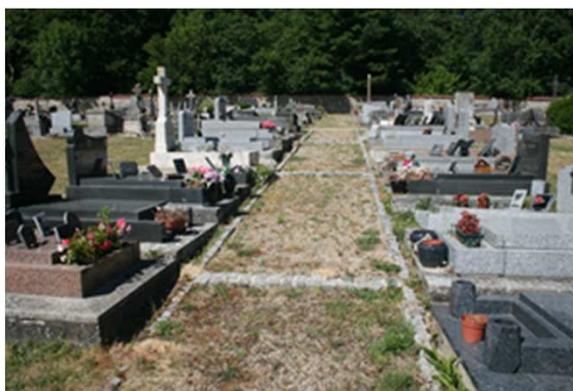


Quelques retours d'expérience....

Chacun fait un point rapide sur l'état d'avancement de sa commune en « 0 phyto » et Gestion Différenciée



Les alternatives et aménagements réalisés en 2015/2016 sur le territoire...



Enherbement : chemins, trottoirs, cimetières...



Les alternatives et aménagements réalisés en 2015/2016 sur le territoire...

Couvre-sol



Les alternatives et aménagements réalisés en 2015 sur le territoire...



**Tontes
différenciées**



Communication....



Bulletin Municipal de Cléry-en-Vexin – Janvier 2016

Environnement et Cadre de vie

La commune de Cléry-en-Vexin s'engage dans un programme de gestion différenciée des espaces communaux

Cette démarche environnementale a déjà été mise en œuvre par plus de 4000 collectivités de toutes tailles.

Qui sont les acteurs de cette démarche ?

Les communes, les intercommunalités, les particuliers, il suffit de le vouloir.
Si vous aussi, vous souhaitez transmettre aux enfants d'aujourd'hui et de demain un environnement plus sain : jardinez différemment, acceptez ces herbes folles qu'on dit mauvaises.

Le PNR prévoit de vous accueillir à des ateliers de sensibilisation sur les méthodes de jardinage écologique.

Impact sur la vie communale

La façon de travailler de notre agent communal sera profondément modifiée. Les outils de désherbage remisés depuis bien longtemps devront être ressortis du hangar. Certes, financièrement, cela a un coût: il est évident que désherber manuellement est plus long.

Notre cimetière sera entretenu d'une façon différenciée suivant les espaces (allée, prairie, bande enherbée).

Adaptons notre langage, et nos mentalités !



Les herbes folles n'ont jamais été de mauvaises herbes bien au contraire, elles participent activement à l'écosystème.

Oui, il y aura parfois des herbes sur nos trottoirs et nos talus, mais notre agent communal n'a que deux bras et deux jambes. Il nous faudra donc être indulgents, patients et reconnaissants de son travail au quotidien.

- Affichage sur sites
- Continuer les bulletins municipaux, etc.
- Sites Internet



Et démarches pédagogiques....



- Hôtels à insectes
- Nichoirs
- Potagers et autres jardins à aromates



Suivi et évaluation de la démarche....

Rappel : 2016 → Rdv de suivi à prévoir (Septembre/octobre?)

- **Point communication : mettre de côté les articles réalisés**
- **Point technique/ Alternatives et Gestion différenciée : Difficultés éventuelles, etc.**
- **Point sur l'utilisation (et le stockage) des phytosanitaires**
- **« Plaintes » : Noter les plaintes remontées de la population**



Merci pour votre attention...

ECO'LogiC
121 rue Chanzy
59260 Lille - Hellemmes
contact@scop-ecologic.fr
06 68 49 32 37

